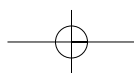
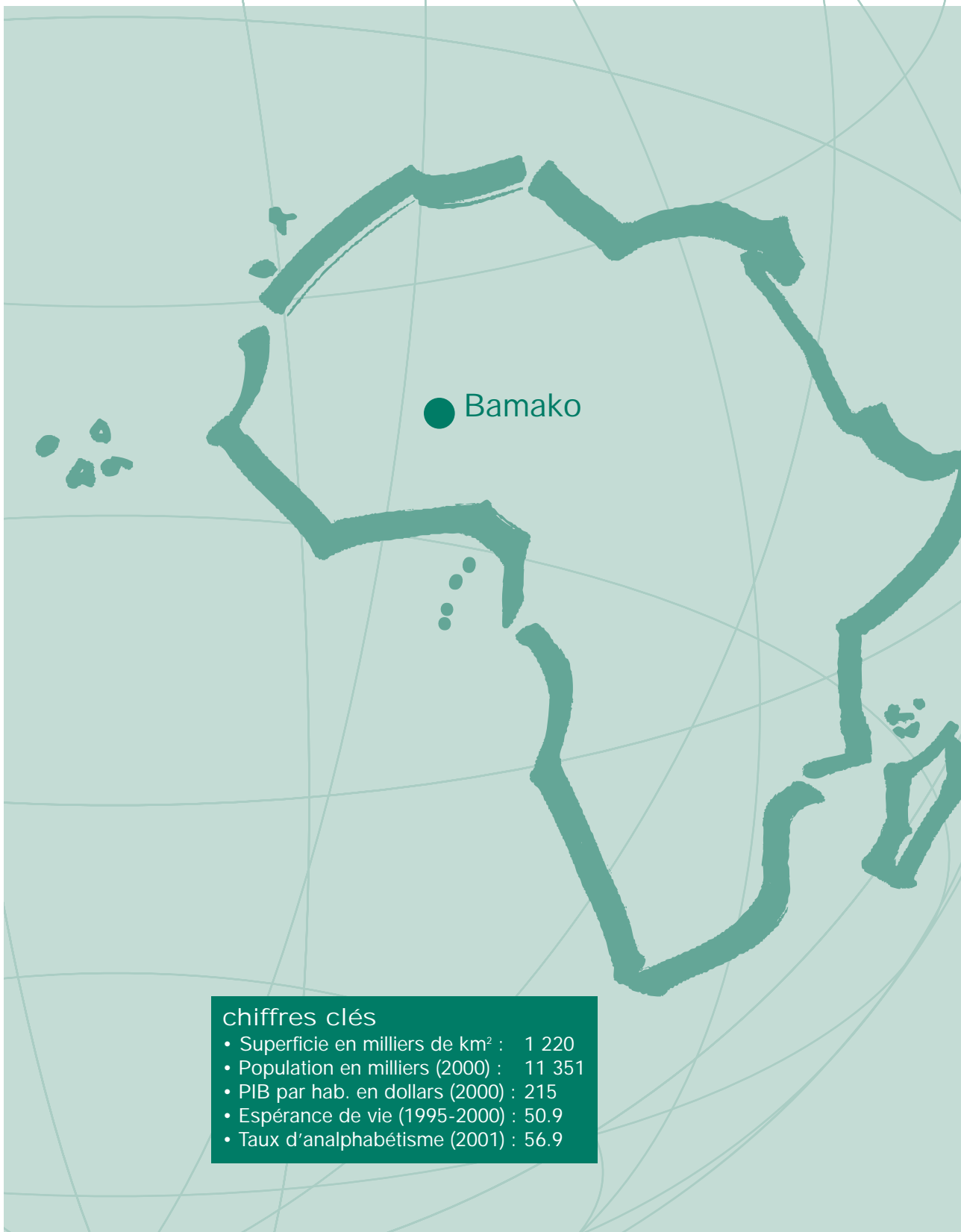
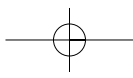
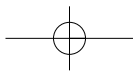
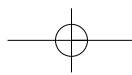


Mali







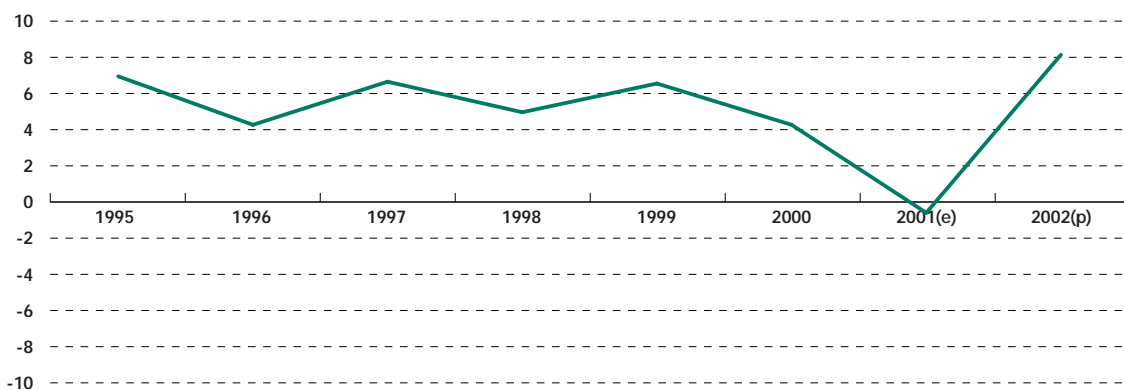
Mali

DEPUIS LA DÉVALUATION DE 1994, le Mali présente des taux de croissance de l'ordre de 6 pour cent en moyenne par an. Parallèlement, le pays est entré à partir de 1991 dans un processus de démocratisation de ses institutions dont la profondeur pourra être testée lors des élections présidentielles de 2002. Cependant, en 2000, l'économie a enregistré de nombreux chocs qui expliquent le ralentissement général des activités. La hausse du prix du pétrole, l'instabilité politique en Côte d'Ivoire, la mauvaise pluviométrie et surtout la grève du secteur cotonnier consécutive à la baisse du prix international du coton et à la mauvaise gestion de la Compagnie malienne des textiles (CMDT) sont autant de facteurs qui ont entraîné un ralentissement des activités en 2000 et continuent de peser sur les performances économiques en 2001. La division par

deux des exportations de coton et la chute de la production vivrière grèvent fortement le revenu des ménages dans un contexte de forte pauvreté. Ces contreperformances du secteur agricole sont cependant compensées en partie au niveau macro-économique par le démarrage rapide des nouvelles mines d'or, si bien que la croissance de 2001 ne devrait pas se dégrader au-delà de -0.6 pour cent. En 2002, le retour à une situation normale dans les campagnes et une légère reprise des cours du coton devraient entraîner une nouvelle accélération de la croissance, prévue à 8.2 pour cent, permettant un rattrapage des tendances observées depuis 1995. Celle-ci dépendra cependant des réformes structurelles adoptées dans le secteur cotonnier.

L'avenir du Mali dépendra des réformes structurelles adoptées dans le secteur cotonnier

Figure 1 - Taux de croissance du PIB en volume



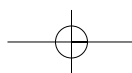
Source : Estimations et prévisions des auteurs sur la base des données de la Direction nationale de la statistique et de l'informatique.

Développements économiques récents

Le Mali connaît depuis la dévaluation de 1994 des taux de croissance systématiquement supérieurs à la progression démographique (qui a été de l'ordre de 2.4 pour cent dans les années 90), mais toujours relativement volatils puisqu'ils varient de 3.2 pour cent

en 1996 à 6.8 pour cent en 1997. Cette volatilité tient en partie à la forte variation des performances du secteur primaire.

Au cours des années 80, la part de l'agriculture dans le PIB a diminué en raison notamment des mauvaises conditions climatiques, tandis que le secteur tertiaire prenait de l'importance. Le secteur industriel



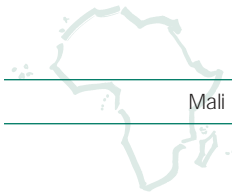
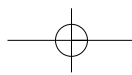
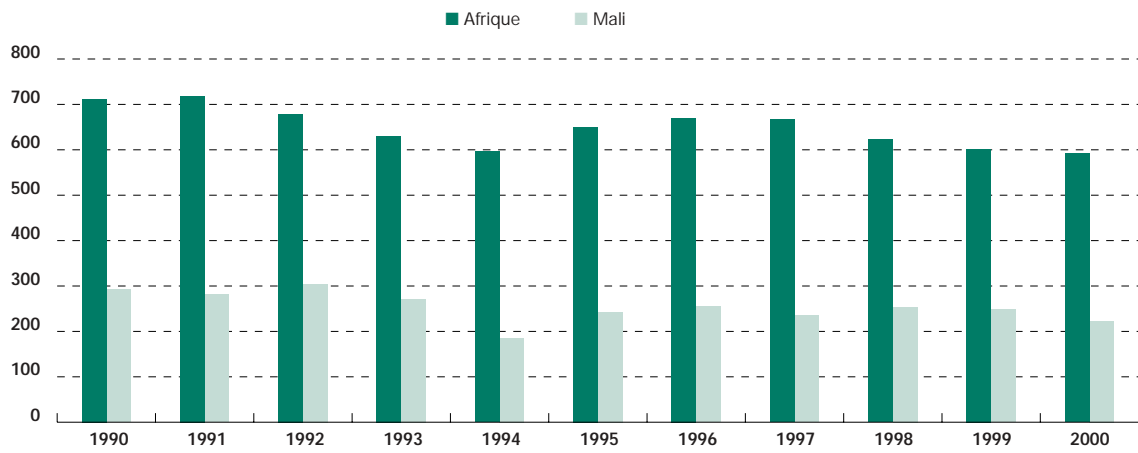


Figure 2 - PIB par habitant au Mali et en Afrique (en dollars courants)



Source : Estimations des auteurs sur la base des données du FMI.

restait, quant à lui, largement minoritaire sur toute la période avec une contribution au PIB inférieure à 20 pour cent. Le secteur primaire se présente néanmoins encore comme le secteur dominant au Mali, représentant plus de 43 pour cent du produit intérieur brut. La conjoncture agricole, soumise à des aléas climatiques importants, affecte directement le PIB et exerce une forte influence sur les autres secteurs dont les intrants proviennent majoritairement de l'agriculture.

Les conditions climatiques ont été bonnes en 1999. En conséquence, les cultures vivrières ont littéralement tiré la croissance de 2000 en contribuant à l'accroissement du PIB à hauteur d'environ 3 pour cent. En revanche, le climat a été particulièrement défavorable durant l'été 2000, entraînant une baisse de production agricole de l'ordre de 15 pour cent avec de fortes conséquences sur le taux de croissance de 2001. Cette baisse de production de l'agriculture vivrière s'est accompagnée de mauvaises performances dans le domaine de l'agriculture d'exportation, et principalement dans le secteur du coton. La production de coton graine a en effet chuté de 11,5 pour cent lors de la campagne 1999/2000 et de 52 pour cent lors de la campagne suivante.

Au-delà de la dépendance par rapport aux facteurs climatiques, ce sont des problèmes d'ordre structurel qui expliquent une telle contre-performance. Ainsi, en 1999, le secteur cotonnier a été confronté à la fois à une mauvaise gestion financière de la CMDT et à la chute continue

du prix du coton sur les marchés internationaux depuis 1995. En conséquence, la CMDT a enregistré un déficit s'élevant environ à 2 pour cent du PIB. L'année 2000 a vu une aggravation de ces difficultés, en sus de malversations dans les comptes financiers de l'entreprise. La baisse des prix aux producteurs décidée par le gouvernement suite à la chute des cours mondiaux et aux difficultés de la filière a été un facteur déterminant de la grève des cultivateurs de coton. Cependant, elle ne peut seule expliquer le mouvement généralisé de rétention des producteurs durant la saison 2000. Se sont certainement ajoutées à cela les luttes syndicales (les discussions avec les producteurs ayant échoué sur la question de la reconduction de l'équipe du Syndicat des cotonniers et vivriers - SYCOV) et une gestion politique du conflit trop rigide. A ce propos, la médiation réussie par la société civile (notamment par l'Assemblée permanente des Chambres d'agriculture au Mali) a démontré le rôle montant que celle-ci joue au Mali. Un autre facteur de blocage a été la décision prise dans les pays voisins (Sénégal et Burkina Faso) d'établir le prix producteur à 200 FCFA/kg (0,28 dollars) alors qu'il n'est que de 170 FCFA (0,24 dollars) au Mali. En conséquence, la récolte 2000 a été particulièrement catastrophique. Elle a atteint 243 000 tonnes au lieu de 519 000 tonnes en 1998 et 460 000 tonnes en 1999. La campagne 2001 devrait être nettement meilleure (le niveau des implantations serait nettement supérieur aux prévisions) en raison d'une bonne pluviométrie et de la décision des autorités d'établir le prix producteur à 200 FCFA (0,28 dollars).

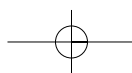
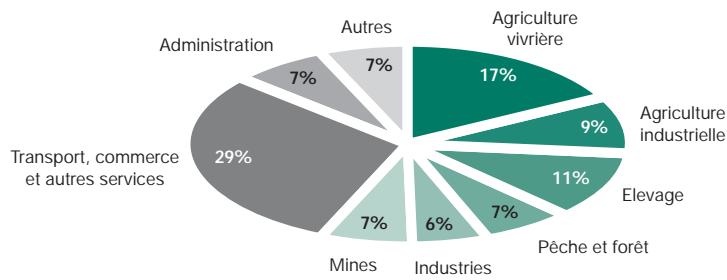
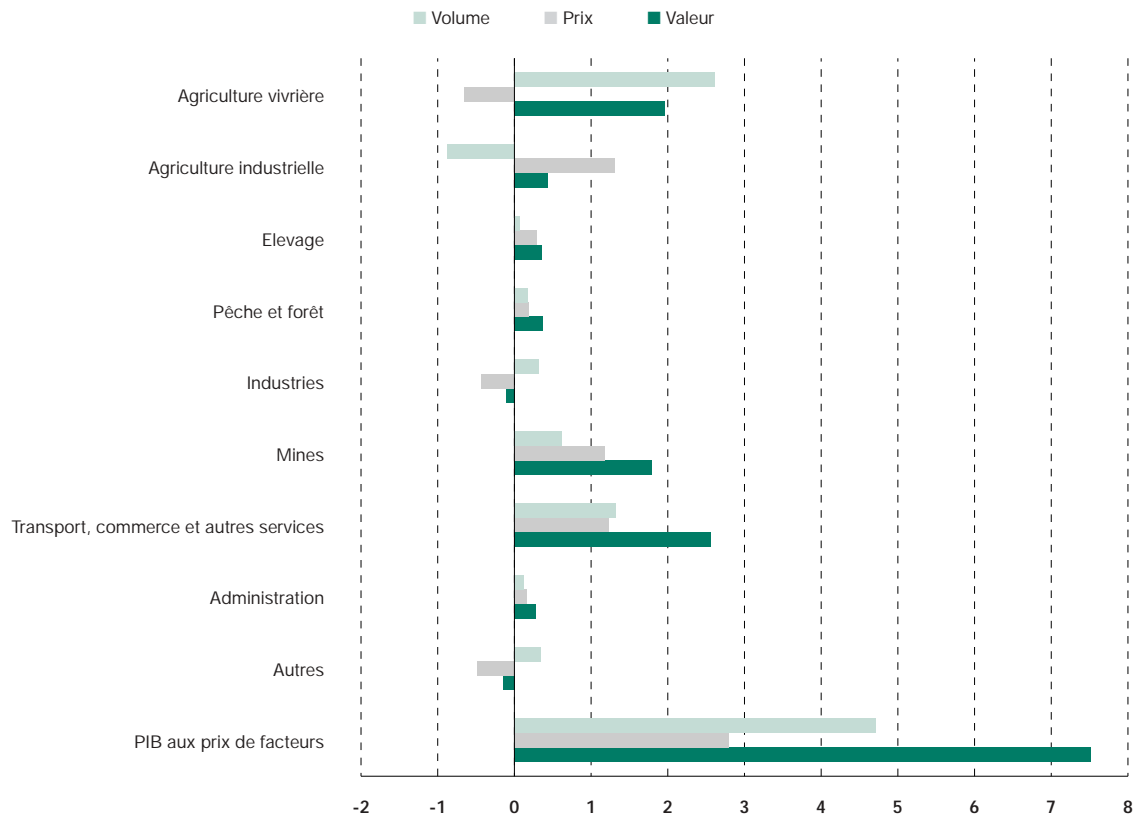


Figure 3 - Ventilation sectorielle du PIB en 2000



Source : Estimations des auteurs sur la base des données de la Direction nationale de la Statistique et de l'Informatique.

Figure 4 - Contributions à la croissance du PIB en 2000



Note : La comptabilité nationale malienne intègre les effets des campagnes agricoles dans le PIB de l'année suivante. Le graphe des contributions à la croissance de 2000 ne reflète donc pas les problèmes enregistrés dans le secteur cotonnier cette année-là.

Source : Estimations des auteurs sur la base des données de la Direction nationale de la statistique et de l'informatique.

En revanche, le secteur aurifère a enregistré une expansion rapide depuis la promulgation d'un code minier en 1991 (réactualisé en 1999). A la suite de la mise en exploitation de la mine de Sadiola en 1997, l'or est devenu le second bien d'exportation au Mali qui, de fait, est parvenu au troisième rang de la

production africaine après l'Afrique du Sud et le Ghana (devant le Zimbabwe). Malgré la chute régulière du prix de l'or, et alors même que de nombreux autres pays cessaient la prospection, le Mali a ouvert de nouveaux gisements : à Morila en octobre 2000 et à Yatéla en mai 2001. Trois autres ouvertures de mines sont prévues pour

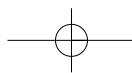
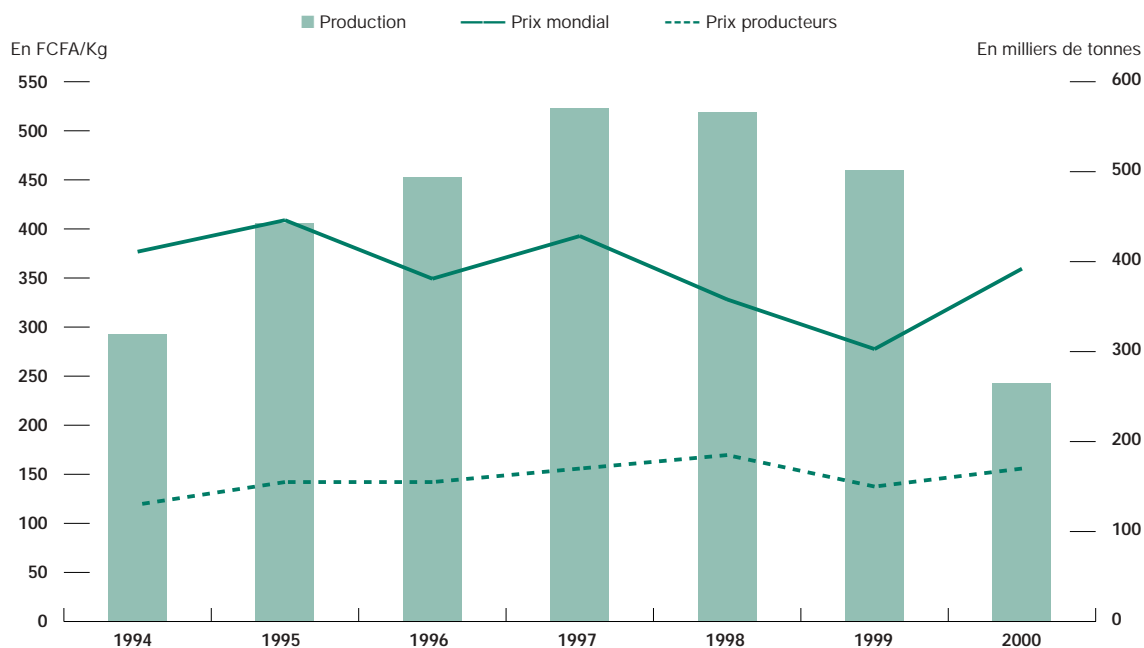


Figure 5 - Evolution de la production et des prix du coton au Mali



Note : La production et les prix aux producteurs sont définis par rapport au coton graine. Le prix international donné par la Banque mondiale s'applique au coton fibre ; il a donc été converti en équivalent coton graine selon le taux de conversion de 42 pour cent.

Source : Agence Française de Développement et Banque mondiale.

202

2003 et 2004, qui devraient compenser la baisse de production des gisements actuels. Ce dynamisme s'explique en partie par de faibles coûts d'exploitation en comparaison avec les autres pays producteurs.

La faiblesse du prix international a cependant mis un terme à la ruée vers l'or que les premières découvertes

des années 90 avaient déclenchée. Elle pourrait aussi empêcher l'ouverture des mines prévues en 2003. Au-delà de la dépendance au prix international, la production aurifère a le désavantage de s'effectuer sur une période relativement courte¹, ce qui implique à la fois une manne de ressources limitée dans le temps (qu'il est tentant d'utiliser pour des dépenses courantes

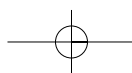
Tableau 1 - Projections de production d'or (en tonnes)

| Sites miniers | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 |
|---------------|-----------|-------------|-------------|-------------------------|
| Somisy | 5.7 | 6.3 | 6.1 | 5.8 |
| Sadiola | 16.8 | 19.7 | 16.1 | 16.1 |
| Morila | 3.5 | 19.3 | 18.3 | 22.7 |
| Yatela | | 5.3 | 6.4 | 8.0 |
| Kodieran | | | | 3.4 ^a |
| Tabakoto | | | | 4.1 ^a |
| Segala | | | | 4.0 ^a |
| Total | 26 | 50.6 | 46.9 | 64.1^a |

a. Hypothétique, l'ouverture de ces mines en 2003 se faisant sous des hypothèses de prix relativement restrictives (un minimum de 300 dollars l'once est nécessaire pour atteindre le point de rentabilité).

Source : Ministère des Mines, de l'Énergie et de l'Eau.

1. D'autant plus courte que le prix est faible et empêche donc de couvrir les coûts d'une extraction plus en profondeur.



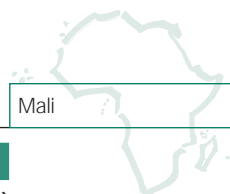
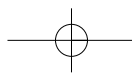


Tableau 2 - Composantes de la demande (en pourcentage du PIB)

| | 1995 | 1998 | 1999 | 2000 | 2001 (e) | 2002 (p) |
|-----------------------------------|--------------|-------------|--------------|--------------|-------------|-------------|
| Formation brute de capital | 24.1 | 21.1 | 20.0 | 21.1 | 21.1 | 19.2 |
| Publique | 9.8 | 9.2 | 9.1 | 9.1 | 9.4 | 8.6 |
| Privée | 14.3 | 11.9 | 11.0 | 12.0 | 11.7 | 10.6 |
| Consommation finale | 95.5 | 87.2 | 90.0 | 90.0 | 87.5 | 87.8 |
| Publique | 17.2 | 15.7 | 13.9 | 13.3 | 13.6 | 12.6 |
| Privée | 78.2 | 71.5 | 76.1 | 76.7 | 73.9 | 75.2 |
| Solde extérieur | -19.5 | -8.3 | -10.1 | -11.1 | -8.6 | -7.0 |
| Exportations | 21.9 | 23.0 | 22.5 | 23.3 | 23.6 | 23.0 |
| Importations | -41.4 | -31.3 | -32.6 | -34.4 | -32.1 | -30.0 |

Source : Estimations et prévisions des auteurs sur la base des données de la Direction nationale de la statistique et de l'informatique.

et non au profit d'investissements de long terme) et la création spontanée de villes sans assurer leur reconversion ultérieure. Elle a en outre pour externalité négative d'engendrer des dégâts importants sur l'environnement. A court terme cependant, le secteur aurifère a permis d'atténuer les effets de la récession en dynamisant à la fois les exportations et les recettes de l'État en 2001.

La structure de la demande malienne fait ressortir l'importance de la consommation des ménages dans la composition du PIB, ainsi que le déficit chronique des échanges avec l'extérieur. Le ralentissement des activités lié à la crise cotonnière a sérieusement affecté les revenus des ménages - de novembre 1999 à octobre 2001, la baisse du revenu est estimée à 60 pour cent -, avec un impact certain sur la demande. Le Mali souffre aussi d'une épargne structurellement très faible et qui, lorsqu'elle existe, n'est pas canalisée vers l'investissement productif (mais transformée en consommation *via* l'achat de bétail ou thésaurisée).

Politique macro-économique

Politique budgétaire et monétaire

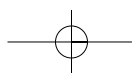
Pour des raisons historiques évidentes (le Mali avait opté peu après son indépendance pour un mode de développement socialiste), il existe une tradition interventionniste bien ancrée au Mali. Et malgré

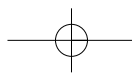
l'évolution idéologique enregistrée par le pays à partir des années 90, l'État continue de jouer un rôle important dans l'économie malienne.

A la suite de la dévaluation de 1994, le Mali s'est engagé dans une politique de réduction des déficits macro-économiques. Cependant, en 1999, le pays a souffert à la fois d'une détérioration de sa balance commerciale (conjonction de la chute des prix du coton et de l'or et de la hausse du prix du pétrole) et de problèmes structurels dans les domaines du coton et de l'électricité. Cet environnement a affecté négativement les recettes fiscales de l'État. De plus, dans le cadre des accords UEMOA, les taxes sur les importations intra-communautaires ont été totalement supprimées au 1^{er} janvier 2000 tandis qu'un tarif extérieur commun (TEC) était mis en place, entraînant des pertes de recettes tarifaires importantes. Afin de compenser ces pertes, et de moderniser la structure fiscale, le gouvernement mettait en place au 1^{er} avril 1999 un taux de TVA unique à 18 pour cent². Parallèlement, la collecte s'améliorait sur le plan interne mais aussi au niveau des douanes (pour lesquelles un nouveau code était adopté en février 2000 qui renforce le contrôle anti-fraude).

En 2000, la conjonction d'une facture pétrolière importante (25 milliards de FCFA, soit 35 millions de dollars) et du manque à gagner lié à la CMDT — qui, avant la crise, rapportait près de 800 millions

2. Dont le matériel médical et éducatif, ainsi que les facteurs de production agricoles sont exempts.





Mali

Tableau 3 - Tableau des opérations financières de l'État (en pourcentage du PIB)

| | 1995 | 1998 | 1999 | 2000 | 2001 (e) | 2002 (p) |
|---|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| Recettes totales (avec dons)^a | 19.6 | 21.6 | 21.3 | 21.4 | 20.7 | 19.9 |
| Recettes fiscales | 11.1 | 13.9 | 14.1 | 13.4 | 12.9 | 12.4 |
| Dons | 7.8 | 5.6 | 5.0 | 5.8 | 5.7 | 5.3 |
| Dépenses totales (et prêts nets)^a | 24.6 | 24.1 | 25.0 | 25.3 | 25.0 | |
| Dépenses courantes | 11.3 | 11.9 | 13.0 | 12.8 | 12.5 | |
| <i>sans les intérêts</i> | <i>9.8</i> | <i>11.2</i> | <i>12.2</i> | <i>11.9</i> | <i>11.6</i> | <i>10.8</i> |
| Salaires | 4.0 | 3.8 | 3.9 | 4.2 | 4.1 | 4.0 |
| Paiements d'intérêts | 1.5 | 0.7 | 0.8 | 0.9 | 0.9 | |
| Dépenses en capital | 13.2 | 12.2 | 12.0 | 12.5 | 12.5 | 11.4 |
| Solde primaire | -3.5 | -1.8 | -2.9 | -3.1 | -3.3 | -2.3 |
| Solde global | -5.0 | -2.5 | -3.7 | -3.9 | -4.3 | |

a. Seuls les principaux postes de recettes et de dépenses sont détaillés.

Source : Estimations et prévisions des auteurs sur la base des données du FMI et des autorités nationales.

204

de FCFA (1.1 million de dollars) par mois à l'État — allourdissait encore le déficit budgétaire (de 86.4 millions de dollars à 97 millions). En 2001, les pertes liées au blocage de la CMDT continuent à peser sur le budget tandis que le ralentissement des activités entraîne une diminution automatique des recettes de l'État. Les dépenses enregistrent en revanche un réajustement à la hausse en raison d'un accroissement de la masse salariale et de subventions au secteur de l'électricité³ et du coton⁴. Deux événements ponctuels, début 2002, risquent d'alourdir de façon importante le déficit des finances publiques : les élections présidentielles et l'organisation de la Coupe Africaine des Nations (CAN). Les autorités se sont engagées à ne pas dépasser 9 milliards de FCFA (12.6 millions de dollars) en dépenses électorales (ce qui correspond tout de même à un dépassement par rapport aux 6 milliards budgétisés initialement) et à limiter les dépenses de capital pour la CAN à 10 milliards de FCFA (14 millions de dollars).

Les autorités comptent sur des réformes structurelles telles la modification en profondeur de la CMDT

(dont le programme a été approuvé en Conseil des ministres en juin 2001) et la fin de la stabilisation des prix du pétrole (entrée en vigueur en juillet 2001), ainsi que sur la courbe ascendante des recettes fiscales, pour résorber le déficit à terme. Dès 2002, le ralentissement des dépenses liées à la CAN et aux élections devrait permettre d'améliorer le solde budgétaire global.

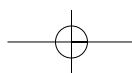
Comme les autres pays de l'UEMAO, le Mali présente un taux de change fixe par rapport au franc et sa politique monétaire est conduite par la BCEAO, ce qui laisse la politique budgétaire comme principal levier d'action. Depuis la dévaluation, le taux d'inflation est resté maîtrisé à moins de 3 pour cent. Il devrait en être de même en 2002, date à laquelle l'inflation pourrait s'élever à 2.5 pour cent.

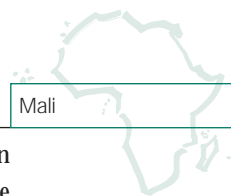
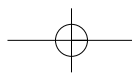
Position extérieure

Du point de vue de la structure commerciale, le Mali est un pays ouvert et fortement spécialisé, dont les trois productions majeures représentent presque 95 pour

3. Les subventions au secteur de l'électricité sont censées financer la connexion du réseau malien au barrage de Manantali, ainsi que le manque à gagner d'EDM dû au gel des prix de l'eau et de l'électricité. De façon à limiter l'impact sur le budget, les autorités ont aussi procédé à une augmentation des prix de l'eau de 10 pour cent et de l'électricité de 5 pour cent, effective au 1^{er} juillet 2001.

4. Pour permettre le remboursement de la dette de la CMDT auprès du secteur bancaire (qui s'élève à 30 milliards FCFA ou 42 millions de dollars) et couvrir l'augmentation des prix producteurs.





cent du total des exportations. Par conséquent, les termes de l'échange déterminent en grande partie la richesse du pays : du côté des exportations parce que les prix de l'or et du coton sont fixés au niveau international, et du côté des importations car le pétrole est une composante importante du commerce. Cette influence du contexte international est renforcée par une forte dépendance à l'égard de l'aide, ce qui confère

au pays une grande vulnérabilité. Le Mali subit en outre l'influence de ses deux voisins : la Côte d'Ivoire et le Sénégal, avec lesquels il est engagé dans une relation commerciale substantielle (la Côte d'Ivoire représentait en 1999 plus de 15 pour cent des échanges effectués par le pays). Cette dépendance s'est de nouveau confirmée avec la crise en Côte d'Ivoire et la baisse des exportations de bétail que celle-ci a générée.

Tableau 4 - Comptes courants (en pourcentage du PIB)

| | 1995 | 1998 | 1999 | 2000 | 2001 (e) | 2002 (p) |
|-----------------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|----------|----------|
| Balance commerciale | -4.6 | 0.0 | -1.5 | -3.1 | -0.2 | 0.8 |
| Exportations de biens (f.o.b.) | 18.5 | 20.7 | 21.0 | 21.2 | 22.0 | 21.4 |
| Importations de biens (f.o.b.) | -23.1 | -20.7 | -22.5 | -24.2 | -22.2 | -20.7 |
| Services | -16.0 | -10.0 | -9.6 | -9.9 | | |
| Revenu des facteurs | -2.1 | -1.9 | -2.6 | -1.8 | | |
| Transferts courants | 13.4 | 4.1 | 4.1 | 5.1 | | |
| Solde des comptes courants | -9.3 | -7.8 | -9.6 | -9.7 | | |

Source : Estimations et prévisions des auteurs sur la base des données du FMI et des autorités nationales.

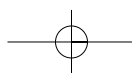
Structurellement, le Mali est caractérisé par une balance commerciale négative due à la faiblesse des exportations. La dévaluation et le décollage du secteur aurifère ont permis de retrouver une balance commerciale positive qui se détériore cependant à nouveau à partir de 1999 en raison de l'accroissement des prix du pétrole et de la baisse des prix du coton. Le déficit du compte courant atteint 9.6 pour cent du PIB en 1999 et à 9.7 pour cent en 2000. La dégradation du volume des exportations de coton en 2001 est néanmoins compensée par les bonnes performances du secteur aurifère qui limitent le déficit de la balance commerciale. En 2002, le déficit de la balance commerciale devrait être comblé en raison du retour à la normale dans le secteur du coton et d'une exploitation maximale des mines d'or.

Le financement des déficits du Mali dépend principalement des dons et prêts internationaux. L'endettement extérieur malien constitue l'un des plus importants d'Afrique : l'encours de la dette rapporté aux exportations se montait à plus de 450 pour cent (valeur nominale) en 1999. Cependant, parce que plus des 4/5^{ème} de cet endettement correspondent à des dettes concessionnelles, le service

reste modéré (environ 14 pour cent des exportations de biens et services. Au sein de cette dette, la part d'origine privée est négligeable ; elle se réduit même à 0 depuis 1996 tandis que les organismes multilatéraux ont pris une importance croissante depuis le début des années 80 (de moins de 25 pour cent de la dette à 50 pour cent).

Le Mali a bénéficié de plusieurs réaménagements de sa dette au sein du Club de Paris, ainsi que d'allègements dans le cadre d'accords bilatéraux (notamment avec la France). Selon les termes de l'accord de Naples, le Mali a profité d'une annulation de 67 pour cent de la dette éligible s'appliquant à la fois aux échéances et à son stock.

Parallèlement, le pays a été déclaré éligible à l'initiative PPTE en septembre 1998. En septembre 2000, il atteignait son point d'achèvement, ce qui lui permet de commencer à bénéficier de remises s'élevant à 128 millions de dollars en valeur actualisée nette. Le pays devrait aussi bénéficier d'une remise supplémentaire de 401 millions de dollars dans le cadre de l'initiative PPTE renforcée sous condition de progrès dans les domaines éducatif et sanitaire et de rédaction du



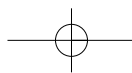
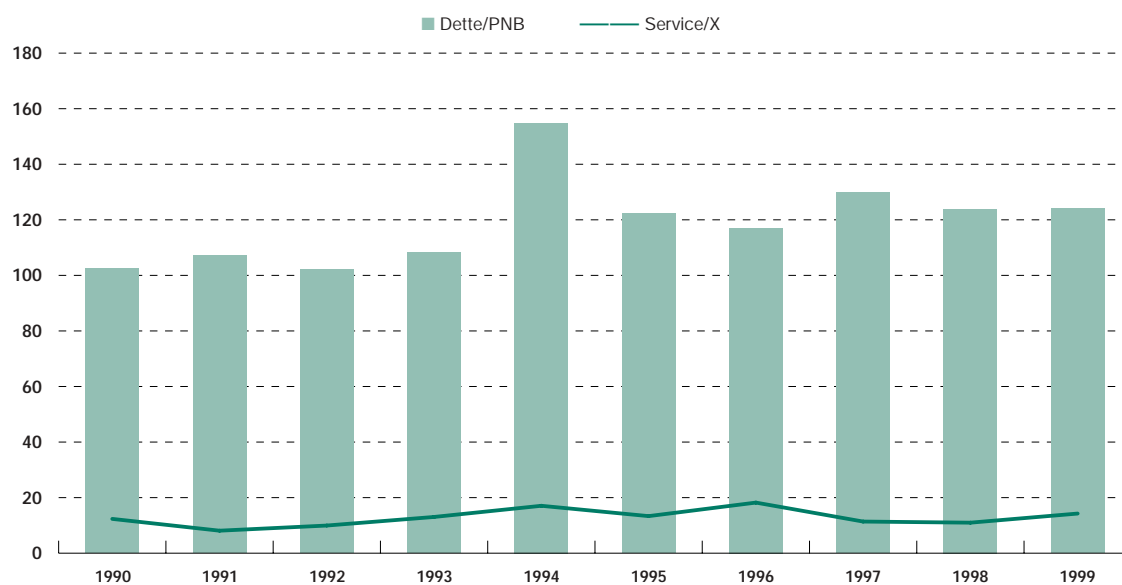


Figure 6 - Part de l'encours de la dette dans le PNB et ratio du service sur les exportations de biens et services



Source : Banque mondiale (2001), *Global Development Finance*.

206

document final de stratégie de réduction de la pauvreté (achevé au 30 septembre 2001). En cumulé, le pays devrait donc bénéficier d'une remise de dette s'élevant à 523 millions de dollars (en valeur actualisée nette de 1998).

Questions structurelles

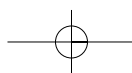
C'est dans le domaine structurel que le programme de réduction de la pauvreté et de croissance adopté en 1999 a rencontré les difficultés les plus importantes, en raison notamment de la difficile restructuration du secteur du coton.

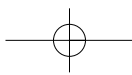
Le processus de privatisation a cependant progressé de façon continue au Mali depuis 1994. Le FMI rapporte, par exemple, une diminution du nombre des entreprises publiques hors banques de 31 en 1998 à 24 à la fin de 1999. Ces privatisations ont néanmoins été effectuées sans cadre juridique préalable. Les premières expériences ont finalement été des échecs relatifs (la Sonatam, entreprise de tabac initialement proposée à 10 milliards de FCFA – 14 millions de dollars - s'est vendue à 3 milliards – 4.2 millions de dollars). Cela a

entraîné un sentiment d'hostilité au sein de la population et a rendu la mise en valeur des entreprises publiques à privatiser plus difficile alors même que plusieurs entités importantes restent à transférer au secteur privé.

En ce qui concerne les télécommunications, le gouvernement a opté pour une libéralisation préalable à la privatisation en adoptant en avril 2000 le plan initialement prévu pour septembre 1999. Il s'est engagé à privatiser au moins 50 pour cent de Sotelma (Société de Télécommunication du Mali) avant fin 2001. Les appels d'offre ont d'ailleurs été lancés en septembre 2001.

La gestion du réseau d'électricité a été déléguée dès 1994 à un consortium constitué par Hydro-Québec et Saur avec pour objectif de parvenir à une certification des comptes en 1996. Cette certification n'a pu se faire, les immobilisations de la société d'Electricité du Mali (EDM) n'étant pas précisément connues. La décision de privatisation a malgré tout été prise en 1998. Cependant, l'incapacité des pouvoirs publics à mettre en valeur la société et les contraintes imposées au repreneur (l'opérateur privé devait s'engager à électrifier toutes les villes de plus de 8 000 habitants



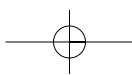


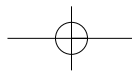
d'ici 2020 sans avoir la liberté de fixer le prix de l'électricité) n'ont pas rendu l'offre très attractive. Le 11 août 2000, l'appel d'offre a finalement été lancé et a abouti à la reprise par Saur et IPS de 60 pour cent du capital d'EDM (l'État conserve 20 pour cent tandis que les privés de la sous-région se partagent les 20 pour cent restant). Cette vente, effective depuis décembre 2000, consacre la privatisation des infrastructures de production (sauf 4 barrages) et la reprise en concession du réseau d'eau. La distribution d'électricité reste cependant publique.

Parallèlement, la mise en vente de l'aéroport (ADM), celle de la compagnie pharmaceutique UMPP, ainsi que le transfert des opérations de la ligne de chemin de fer Bamako-Dakar vers une société majoritairement privée (SETI) qui devaient avoir lieu fin 2000 n'ont pas encore abouti. La mise sur le marché de la CMDT serait quant à elle impossible dans les conditions actuelles. En effet, la CMDT souffre de plusieurs maux qui la rendent peu attrayante pour un opérateur privé. Elle connaît d'abord une situation financière dramatique découlant d'une délimitation floue entre budget de l'État et comptabilité propre. Elle est aussi handicapée par un manque de clarté dans la définition de ses fonctions. Elle a non seulement à charge la commercialisation du coton, mais aussi des activités annexes de développement social (missions de santé et d'éducation) et de construction d'infrastructures (réfection de routes) qui constituent normalement les prérogatives de l'État, mais se répercutent dans les faits sur les prix aux producteurs. Afin de pallier ces déficiences, le Conseil des ministres a approuvé en juin 2001 le calendrier de réformes suivant : la libéralisation totale du secteur est fixée à l'horizon de 2005. En attendant, les autorités s'engagent à réduire les coûts de la CMDT et à recentrer la société sur ses activités de base. Elles proposent aussi la mise en œuvre d'un nouveau mécanisme de fixation des prix impliquant une négociation entre agents (ce qui sous-entend aussi le renforcement des organisations de producteurs). Enfin, aidée par le gouvernement, la CMDT devra rembourser la totalité de ses dettes auprès du système bancaire (soit 30 milliards de FCFA ou un peu plus de 42 millions de dollars) d'ici septembre 2001.

Le système bancaire malien a connu une nette amélioration depuis 1995. Cependant, selon le FMI, 25 pour cent du portefeuille de crédits des banques restaient non performants à la fin de 1999. De plus, les difficultés financières de la CMDT ont renforcé cette faiblesse structurelle à cause du risque de défaut présenté par ses créances. Enfin, la couverture bancaire reste très faible au Mali, très peu d'individus et d'entreprises ayant accès au crédit. Ces faiblesses ont poussé les autorités à adopter en juin 2000 un plan de restructuration du secteur financier, en accord avec la Banque mondiale. Il y est notamment envisagé un désengagement de l'État du secteur bancaire par le biais d'une réduction de sa participation dans le capital de banques telles la BMCD (Banque malienne de crédit et de dépôt) et la BIM-SA (Banque internationale pour le Mali).

Le Mali est un pays fortement enclavé. Il est aussi caractérisé par un réseau d'infrastructures particulièrement faible sur tous les plans : communication, énergie mais aussi santé et éducation. Cette faiblesse structurelle est due à la pauvreté du pays. Elle correspond aussi à une conjonction de facteurs humains qui génèrent une pression quasi insoutenable sur les infrastructures publiques : un accroissement démographique important (la fécondité est de 6.7 enfants par femme) et surtout une urbanisation accélérée (seuls 28 pour cent des Maliens sont citadins, mais leur nombre s'accroît de 6 pour cent par an). La liaison infrastructures/développement social du pays est cruciale et a conduit le gouvernement à adopter en accord avec la Banque mondiale un programme d'investissement public courant sur trois ans (PIP) dont les priorités sont précisément le secteur agricole, les infrastructures et le développement des ressources humaines. Elle incite aussi les autorités à rechercher d'autres sources d'énergie car le réseau d'électricité, tel qu'il est conçu aujourd'hui, ne couvre que 10 pour cent des besoins (la prochaine mise en exploitation du barrage de Manantali devrait permettre d'amener ce chiffre à 15 pour cent). Dans cette optique, les voies de l'énergie solaire et éolienne sont explorées. Elles demandent pour l'instant des investissements initiaux très coûteux, mais pourraient, à plus long terme et sachant les ressources naturelles du pays, aider à desserrer la contrainte liée à l'énergie.





Contexte politique et social

Les premières élections multipartites maliennes ont eu lieu en avril 1992. Elles ont été remportées par Alpha Oumar Konaré à la tête de l'Alliance pour la Démocratie au Mali (Adema). Depuis lors, la vie politique malienne a été particulièrement mouvementée, dominée par les boycotts successifs de l'opposition et les allégations de malversations. Le premier tour des élections législatives d'avril 1997, initialement remporté par l'Adema, a été annulé par la Cour constitutionnelle compte tenu de la désorganisation. Malgré l'appel au boycott des partis d'opposition, le président Alpha Oumar Konaré a été réélu par une large majorité en mai de la même année, tandis que la tenue de nouvelles élections législatives confortait la position de l'Adema au parlement. L'opposition, regroupée sous la bannière du Collectif des partis politiques de l'opposition (COPPO), refusait de nouveau de participer aux élections municipales l'année suivante puis en 1999, malgré la mise en place d'un forum national visant à renouer le dialogue avec les partis d'opposition. Les élections présidentielles de 2002 revêtent donc un caractère particulier. Elles devraient correspondre à la première alternance démocratique du pays, le président Konaré étant arrivé au bout des deux mandats autorisés. Elles vont aussi permettre de tester la participation de toutes les factions au processus démocratique. Elles donnent dès à présent lieu à une course effrénée à la succession dont la conséquence directe est une certaine atomisation de l'Adema.

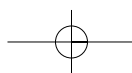
Sur le plan de la politique internationale, le Mali est caractérisé par une instabilité régionale sur plusieurs frontières qui menace fortement sa stabilité interne. Le conflit avec les Touaregs (officiellement terminé en 1996) a soumis les relations avec la Mauritanie à rude épreuve, ce dernier pays étant accusé de servir de base arrière aux rebelles. Il continue de rendre la frontière avec l'Algérie particulièrement instable, les cas de vols de voiture et d'attaques n'étant pas rares. Le Mali partage aussi une frontière avec la Guinée, directement

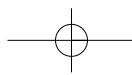
affectée par les conflits en Sierra Leone et au Liberia. A ces guérillas s'ajoute le fait que les frontières de la région ne sont pas clairement définies, ce qui, par le passé, a entraîné de nombreux conflits dont une brève guerre entre le Mali et le Burkina Faso en 1985. Dernièrement, l'instabilité politique en Côte d'Ivoire a sérieusement affecté les relations diplomatiques entre les deux pays avec des conséquences non négligeables sur les performances économiques du Mali⁵. Cependant, l'importance du Mali dans la sous-région a été réaffirmée par la réélection du président Konaré à la présidence de l'UEMAO. Le Mali a aussi fait partie des dix pays africains à assister au symposium de l'ONU sur le contrôle des armes et la prévention des conflits en décembre 2000. Il a aussi été invité par le Royaume du Danemark à participer à la session spéciale du Conseil des Ministres de l'OCDE en 2001. Parallèlement, le Mali est aussi membre de l'Organisation de la Conférence Islamique et en relations étroites avec la Libye.

Aux remous politiques internes et externes s'est ajouté le problème crucial de la corruption, celle-ci touchant à la fois les entreprises publiques (les derniers rebondissements concernant la CMDT l'attestent) et le milieu politique. Les autorités semblent néanmoins décidées à prendre des mesures pour promouvoir la "bonne gouvernance". Dans cette optique, elles se sont engagées dans une opération "mains propres" en créant en octobre 1999 une commission ayant pour objectif de suivre systématiquement l'utilisation des ressources publiques (y compris dans les entreprises publiques).

Le renforcement de la bonne gouvernance s'accompagne d'un programme ambitieux de décentralisation. L'objectif des autorités est à la fois de réduire les disparités existantes entre les zones rurales et urbaines (la majorité des services publics se concentrant à Bamako) et de renforcer la cohésion du pays (en réintégrant notamment les provinces du Nord, longtemps négligées en raison du conflit Touareg).

5. Le Mali se présente comme un pays enclavé dont l'un des accès sur la mer se fait par la Côte d'Ivoire (l'importation de pétrole passe notamment par ce canal).





A cet effet, une commission a été créée en 1993 - dont les pouvoirs ont été renforcés en 1997 - qui a pour but de déléguer les pouvoirs administratifs et financiers à 701 communes (dont 682 créées à cette occasion). Cependant, ce processus est récent - les premières élections de maires et de responsables communaux n'ayant eu lieu qu'en juin 1999 - et le transfert des compétences et des ressources financières ne se fera que progressivement, beaucoup de communes n'ayant pas encore les capacités locales pour exercer de tels pouvoirs.

Sur le plan social, la croissance soutenue qui a fait suite à la dévaluation de 1994 a permis d'infléchir la tendance croissante de la pauvreté. Malgré cela, le Mali se présente comme l'un des pays les plus pauvres au monde et certainement l'un des plus démunis d'Afrique francophone. La pauvreté se concentre essentiellement dans les zones rurales au sein desquelles la population subit fréquemment des pénuries alimentaires dues aux sécheresses répétitives. Les fortes inégalités sont une caractéristique majeure au Mali : aux disparités de revenus s'ajoutent une distribution fortement inégale de la population sur le territoire (91 pour cent de la population vit dans le Sud - principalement aux alentours de Bamako -, le reste subissant les sécheresses répétitives dans le Nord), une mauvaise répartition régionale des infrastructures ainsi qu'une forte inégalité entre les sexes, les femmes ayant un accès très limité aux services (éducatifs et sanitaires) et étant très peu associées à la vie publique (malgré leur rôle croissant au sein de la société civile).

Sur le plan de la santé, les statistiques démontrent une fois de plus la forte inégalité entre milieu rural et zones urbaines. Globalement, elles sont très mauvaises, particulièrement en ce qui concerne la santé maternelle et infantile. Ainsi, malgré un taux de fécondité très important, la croissance démographique reste relativement faible : les taux élevés de mortalité infantile (120.5 pour 1000 sur la période 2000-2005) ajoutés à une forte émigration des Maliens (plus de 3 millions vivent à l'étranger, en France ou en Côte d'Ivoire) contiennent la démographie et expliquent que la population soit limitée à 11.35 millions d'habitants en 2000. De plus, et cela se généralise à toutes les dépenses

sociales du Mali, l'apport de fonds n'est pas une condition suffisante à la concrétisation des projets de développement et à la diminution de la pauvreté. En effet, plus de 80 pour cent des lignes de crédit accordées au Mali ne sont pas utilisées. Ainsi, sur les 350 milliards de FCFA (492 millions de dollars) prévus au titre du Prodess (plan décennal de développement du secteur de la santé) à utiliser sur quatre ans, seuls 4 pour cent ont été décaissés au bout de trois ans.

Le secteur éducatif malien se trouve aujourd'hui dans une crise profonde. D'une part, les dépenses publiques ont longtemps été allouées en priorité aux universités, favorisant les 20 000 étudiants du supérieur au détriment des 2 millions d'enfants du secteur primaire et renforçant l'analphabétisme (qui touche aujourd'hui encore 57 pour cent de la population). D'autre part, malgré cet effort, les étudiants du secondaire et du supérieur n'ont pas terminé une seule année scolaire depuis dix ans, ce qui a des conséquences catastrophiques sur l'offre de qualifications dans le pays. Les conséquences sur le marché du travail de la faiblesse du secteur éducatif sont encore amplifiées par deux phénomènes : une très forte émigration (et donc un processus important d'exode des cerveaux) et une population active très peu nombreuse, ce qui accroît la pénurie de main-d'œuvre. Les nouveaux programmes d'investissement public entrepris sous l'égide de la Banque mondiale s'attachent à remédier à cette situation par le biais d'une réallocation des fonds vers le secteur primaire.

